Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/06/2026 - B2026/006048 - 2022 B 02269 - 922 364 708 - ABBL

Imprimé 2033A du 05/06/2026

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	5 000	012		5 000
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028		030		
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	5 000	048		5 000
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		
	Autres (3)	072		074		
Charges constatées d'avance		092		094		
Valeurs mobilières de placement		080	50	082		50
Disponibilités		084	4 564	086		4 564
Total II		096	4 614	098		4 614
Total général (I + II)		110	9 614	112		9 614

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	10 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	
Report à nouveau		134	-101
Résultat de l'exercice		136	-285
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
Total I		142	9 614
Provisions pour risques et charges — **Total II**		154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	
Comptes courants d'associés		173	
Autres dettes		175	
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	
Total général (I + II + III)		180	9 614

BBL AL

Imprimé 2033B du 05/06/2026

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

						Exercice N	
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	0	
Production vendue	biens		215		214		
	services		217		218		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	0	
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242		
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243		)	244		
Rémunérations du personnel					250		
Cotisations sociales	dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380			252		
Dotations aux amortissements					254		
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		
Dotations aux dépréciations					256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)	262	285	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	285	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-285	
Produits et charges divers							
Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		
Charges financières				(V)	294		
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		) (VI)	300		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	-285	

BDL AL

B - RÉSULTAT FISCAL			1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2			312		314	285
Réintégrations						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
Provisions non déductibles			322			
Impôts et taxes non déductibles			324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions						
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		986			342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)		987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)		127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)		989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)		181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992				
Investissements et souscriptions outre-mer		344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	285
Déficits						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	285

DBL AL

Imprimé 2033F du 05/06/2026

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) — 2033F

Formulaire néant

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	10 000
Total des lignes 901 + 903	905	2	Total des lignes 902 + 904	906	10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune	1	Pays	France

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre :	Nom de famille	M.		Prénom(s)	Lacaze		
Nom d'usage	Alain		Nb de parts ou actions	5 000	% de détention	50,00	
Naissance							
Date	28/11/1955	N° Département	38700	Commune	La Tronche	Pays	France
Adresse (N°, type et libellé voie)	1 Impasse Nicolas Manal						
Code Postal	66530	Commune	CLAIRA			Pays	France
Titre :	Nom de famille	Mme		Prénom(s)	Lacaze		
Nom d'usage	Brigitte		Nb de parts ou actions	5 000	% de détention	50,00	
Naissance							
Date	02/09/1960	N° Département	99	Commune	Alger	Pays	Algérie
Adresse (N°, type et libellé voie)	1 Impasse Nicolas Manal						
Code Postal	66530	Commune	CLAIRA			Pays	France
Titre :	Nom de famille			Prénom(s)			
Nom d'usage			Nb de parts ou actions		% de détention		
Naissance							
Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal		Commune				Pays	

BBL. AL

Imprimé 2033G du 05/06/2026

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)							
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905			Formulaire néant			
Forme juridique	SCI		Dénomination	JAVA			
Numéro SIREN (si société établie enFrance)			929607893		% de détention	5,00	
Adresse :	255 Rue Louis Blanc						
Code Postal	11210	Commune	Port-la-Nouvelle		Pays	France	
Forme juridique			Dénomination				
Numéro SIREN (si société établie enFrance)					% de détention		
Adresse :							
Code Postal		Commune			Pays		

BAL AL

Imprimé 2065 du 05/06/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
SI PME innovantes	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	
adresse du siège social	1 impasse Nicolas Manal 66530 CLAIRA France
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse de messagerie	alain.f.lacaze@sfr.fr

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées	holding	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	

Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	

Certifié conforme, le gérant
BSL AL

Imprimé 2065 du 05/06/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	0
Bénéfice imposable à 15 %	0
Déficit	285
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, article 244 quater W du CGI	
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	
Base d'imposition :	
Chiffre d'affaires :	
Taux d'imposition :	
6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	
Base d'imposition :	
Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

BBL AL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNAN
REÇU LE :
22 JUIN 2026
6048

ABBL

Société par actions simplifiée à capital variable

Capital : 10000 euros

Siège social : 1 impasse Nicolas Manal 66530 Claira

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 10 h

Les associés de la Société ABBL se sont réunis au siège de la société en Assemblée générale sur convocation du gérant..

L'Assemblée générale est présidée par M. Alain Lacaze en sa qualité de gérant.

Sont présents :

M. Alain Lacaze, détenant 5000 actions

Mme. Brigitte Buscato ép. Lacaze, détenant 5000 actions

Le Président de Séance constate que les Associés présents détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve dans leur ensemble et dans chacune de leur partie, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes, lesdits comptes se soldant par un déficit de 285 euros.

Elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 285 euros au compte de « Report à nouveau ». Le compte de « Report à nouveau » s'élève dorénavant à 386 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

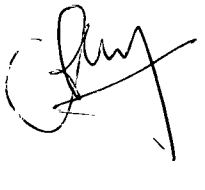
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 5 juin 2026

Mme BUSCATO Brigitte

M. LACAZE Alain





BBL AL

Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

A) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

L'exercice clos au 31/12/2025 s'est traduit par une perte de 101 euros.

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025
Chiffre d'affaires	0
Subventions d'exploitation	0
Achats de marchandises	0
Variation de stock	0
Autres charges externes	285
Impôts et taxes	0
Dotations aux amortissements	0
Autres charges	0
Résultat d'exploitation	0
Résultat exceptionnel	0
Résultat net	-285

BILAN	31/12/2025
Actif immobilisé	5000
Actif circulant	4614
Valeurs mobilières de placement	50
Disponibilités	4564
Total actif	9614
Capitaux propres	10000
Report à nouveau	-101
Résultat de l'exercice	-285
Dettes	0
Total passif	9614

B) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE EST ETABLI LE RAPPORT

NEANT

C) VERIFICATIONS FISCALES - DEPENSES SOMPTUAIRES - REINTEGRATION DE FRAIS GENERAUX

NEANT

D) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

Affectation des résultats :

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 386 euros au compte de « Report à nouveau ».

Le 5 juin 2026

Mme BUSCATO Brigitte

M. LACAZE Alain

BBL AL